

Facture n° EB2C0000775241 Date 05/08/2025

Référence client
A-3F99F9FB

Document à conserver au minimum 5 ans



Facture mensuelle

Electricité



Période de facturation

du **24 June 2025**

au **04 August 2025**

BENARD AYMERIC 42 AVENUE DES GENOTTES 95800 CERGY

Titulaire(s) du contrat :

M. BENARD Aymeric

Lieu de consommation :

42 AVENUE DES GENOTTES 95800 CERGY

N° de point de livraison (PDL):

21247467284448

À régler :

54,30 €

Ce montant sera prélevé le **20/08/2025** Sur le compte bancaire *****B66

Offre (tarifs non réglementés):

Plenifix 1 an Electricité

Puissance souscrite:

6 kVA

Option tarifaire:

Base

Tarifs disponibles sur votre espace client à l'adresse : https://espace-client.eniplenitude.fr/auth/connexion.

Échéance de l'offre :

24/06/2026

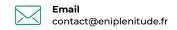
Date estimée de votre prochaine facture : 05/09/2025

Total TTC	54,30 €
Abonnement HT	17,76€
Consommation HT	21,12 €
Taxes et Contributions HT	8,63 €
Montant HTVA	47,51 €
TVA	6,79 €

Consommation totale	185 kWh
Consommation totale	185 KWh

^{*} Sous réserve du bon encaissement des réglements déjà effectués









Dépannage et assistance Enedis

09 72 67 50 + n° de département (Appel non surtaxé 24/24 7j/7)



Facture n°
EB2C0000775241

Date 05/08/2025

Référence client
A-3F99F9FB

Dont acheminement HT: 2.60 €

Document à conserver au minimum 5 ans

Ma facture en détail

Le prix de l'électricité correspond à la somme de votre consommation, de l'abonnement et des taxes. La facture fait apparaître les options ou services souscrits ainsi que les prestations réalisées par le gestionnaire du réseau public de distribution.

Mon abonnement

Pour calculer le prix de votre abonnement électrique, nous multiplions le nombre de jours associé à une période par le prix de l'abonnement.

Période	Tarif	Prix HT (annuel)	Quantité (annuel)	Montant HT	Taux de TVA
24/06/2025 - 01/08/2025	Abo (kVA)	158,16 €	0,10410	16,46 €	5,5%
01/08/2025 - 04/08/2025*	Abo (kVA)	158,16 €	0,00820	1,30 €	20%

Montant Total HT 17,76 €

Ma consommation

Votre consommation peut être répartie sur différentes périodes. Une nouvelle période démarre à chaque évolution du prix de l'électricité et à chaque changement sur votre contrat (exemple : modification de l'option tarifaire, de la puissance souscrite, de l'offre, évolution de l'index de référence pour les offres à prix indexés, évolutions règlementaires).

Période	Index de	Index de	Option	Conso	Prix unitaire	Montant	Taux de
	début	fin	tarifaire	(kWh)	HT/kWh	HT	TVA
24/06/2025 - 04/08/2025	5442 - Réel	5627 - Réel	BASE	185	0,1142 €	21,12 €	20%

Montant Total HT 21,12 €

^{*} Mise à jour des tarifs Dont acheminement HT: 11,21 €



Facture n° EB2C0000775241 Date 05/08/2025

Référence client A-3F99F9FB

Document à conserver au minimum 5 ans

Les taxes et contributions

La TICFE est la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité. Versée directement à l'État, elle participe au financement des énergies renouvelables, au surcoût des zones.

Période	Taxe	Prix unit. HT (kWh)	Qté (kWh)	Montant HT	Taux de TVA
24/06/2025 - 01/08/2025	TICFE	0,0337 €	172,00	5,79 €	20%
01/08/2025 - 04/08/2025*	TICFE	0,0300€	13,00	0,39 €	20%
Montant Total HT				6,18 €	

^{*} Mise à jour des tarifs

CTA: Contribution tarifaire d'acheminement. Cette taxe contribue au financement du régime de retraite des agents des industries électriques et gazières (Enedis, GRDF, RTE, EDF, Engie...).

Période	Taxe	TURPE fixe	Coef (%)	Montant HT	Taux de TVA
24/06/2025 - 01/08/2025	CTA	10,39	21,9	2,27 €	5,5%
01/08/2025 - 04/08/2025*	CTA	0,82	21,9	0,18€	20%
Montant Total HT				2,45 €	

^{*} Mise à jour des tarifs

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Elle est identique pour l'ensemble des fournisseurs.

Taux de TVA	Assiette TVA	Montant TVA
Taux de TVA 5,5%	18,74 €	1,03 €
Taux de TVA 20%	28,78 €	5,76 €
Total de la TVA due		6.79 €



Facture n° EB2C0000775241 Date 05/08/2025

Référence client

Document à conserver au minimum 5 ans

Informations complémentaires

Origine de l'électricité

Provenance des garanties d'origine utilisées : 36,55 % hydraulique, 32,18% éolien, 15,83 % thermique, 15,43 % solaire. En France 21,70%, en Europe hors France 78,30%. L'origine de l'ensemble de l'électricité vendue et les indicateurs d'impact environnemental sont disponibles sur eniplenitude.fr.

Détail par pays : France 21,70 % (Eolien 13,48 %, Thermique 4,04 %, Solaire 2,14 %, Hydraulique 2,04 %) ; Norvège 17,04 % (Hydraulique 14,91 %, Eolien 2,13 %) ; Suède 16,87 % (Hydraulique 11,24 %, Eolien 4,11 %, Thermique 1,53 %) ; Espagne 11,65 % (Eolien 5,65 %, Solaire 5,18 %, Hydraulique 0,46 %, Thermique 0,36 %) ; Italie 9,42% (Solaire 3,85 %, Eolien 3,37 %, Thermique 1,13 %, Hydraulique 1,07 %) ; Finlande 5,52 % (Hydraulique 2,47 %, Thermique 2,11 %, Eolien 0,94 %) ; Portugal 4,01 % (Hydraulique 2,91 %, Thermique 0,59 %, Solaire 0,50 %, Eolien 0,01 %) ; République tchèque 2,55 % (Solaire 1,02 %, Thermique 0,97 %, Eolien 0,66 %) ; Allemagne 2,10 % (Solaire 1,27 %, Eolien 0,60 %, Thermique 0,23 %) ; Lettonie 2,08 % (Hydraulique 1,19 %, Thermique 0,75 %, Eolien 0,14 %) ; Danemark 1,82 % (Thermique 1,77 %, Eolien 0,04 %, Solaire 0,004 %) ; Pays-Bas 1,77 % (Thermique 1,77 %) ; Hongrie 1,38 % (Solaire 1,38 %) ; Autriche 0,87 % (Eolien 0,87 %) ; Estonie 0,84 % (Thermique 0,60 %, Eolien 0,17 %, Solaire 0,07 %) ; Slovénie 0,25 % (Hydraulique 0,25 %) ; Lituanie 0,09 % (Eolien 0,09 %) ; Belgique 0,05 % (Solaire 0,03 %, Eolien 0,02 %) ; Luxembourg 0,01 % (Eolien 0,01 %).

Auto-relève

Dans le cas ou votre compteur n'est pas communicant, vous avez la possibilité de fournir un index relevé manuellement sur votre compteur en application de l'article L224-12 du code de la consommation. Ces informations peuvent être transmises auprès du service client Plenitude à contact@plenitude.fr ou au 09 78 46 17 17

Règlement de vos factures

Modes de paiement

Vos factures peuvent être réglées :

- · par prélèvement automatique bancaire
- \cdot par carte bancaire sur votre espace client
- · par virement bancaire [IBAN: BE26968135265229 BIC: ENIBBEBBXXX] ou en espèces
- · par chèque selon les instructions mentionnées ci-dessous

Afin de garantir le bon encaissement de vos paiements par chèque ou virement, y joindre les informations :

Facture n°	FB20

C0000775241 Référence client

A-3F99F9FB

Envoyez vos chèques à l'ordre de "Eni Plenitude France S.A." à l'adresse suivante : Plenitude Service

Encaissement TSA 71364 - 13205 Marseille Cedex 01

Pénalités de retard

En cas de retard de paiement par rapport à la date de paiement prévue dans la facture ou dans le calendrier des paiements mensuels et sans préjudice des stipulations de l'article 9, il sera appliqué des intérêts de retard dont le taux est fixé à une fois et demie le taux d'intérêt légal, calculés par jour de retard à compter de la date de l'échéance de la créance jusqu'à la date de paiement effectif. Le montant de ces pénalités ne peut être inférieur à huit euros toutes taxes comprises (8€ TTC).



Facture n° EB2C0000775241

Date 05/08/2025 Référence client A-3F99F9FB

Document à conserver au minimum 5 ans

Contestation de votre facture

- · Contactez-nous afin de nous partager les points que vous contestez. Les coordonnées du service client sont indiqués en page 1 de ce document. Nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution qui vous convienne.
- · En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de Plenitude n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie :
- en ligne à l'adresse suivante : www.energie-mediateur.fr
- par écrit à l'adresse suivante : Médiateur National de l'Energie Libre réponse n°59252 75443 Paris cedex 09.



Service d'information des pouvoirs publics

Rendez-vous sur sur le site www.energie-info.fr, consultez les informations relatives à vos démarches et vos droits. Téléphone : 0800 112 112 (Appel gratuit depuis une ligne fixe)